



MODALITES D'ACCESSION ET DE RETROGRADATION SAISON SPORTIVE 2021/2022

Conformément à l'article 71 des règlements généraux de la FAF Chapitre 5, les modalités d'accèsion et de rétrogradation au titre de la saison sportive 2021/2022 sont comme suit :

- ❖ 20 CLUBS COMPOSANT ACTUELLEMENT LA DIVISION HONNEUR REPARTIS EN DEUX GROUPES DE 10 CHACUN
- ❖ 01 GROUPE PRE-HONNEUR COMPOSE DE 08 CLUBS

(20) Clubs	*** 1 ^{er} CAS ***
00	Aucun (00) club de la division supérieure Régionale II ne rétrograde en division Honneur
- 02	Le champion de chaque groupe de la division Honneur accède en Régionale II.
- 05	Les clubs classés 10 ^{ème} , 9 ^{ème} , + le mauvais 8 ^{ème} des 2 groupes de la division Honneur rétrogradent en division Pré-honneur.
+ 01	Le club classé 1 ^{er} dans la division Pré-honneur accède en division Honneur.
= 14	SOIT : 20 + 00 - 02 - 05 + 01 = 14 CLUBS.

(20) Clubs	*** 2 ^{ème} CAS ***
00	Aucun (00) club de la division supérieure Régionale II ne rétrograde en division Honneur
- 01	Le champion de la division Honneur (le mieux classé conformément à l'article 69 Alinéa 2 RG) accède en Régionale II.
- 06	Les clubs classés 10 ^{ème} , 9 ^{ème} , 8 ^{ème} de la division Honneur rétrogradent en division Pré-honneur.
+ 01	Le club classé 1 ^{er} dans la division Pré-honneur accède en division Honneur.
= 14	SOIT : 20 + 00 - 01 - 06 + 01 = 14 CLUBS.

(20) Clubs	*** 3 ^{ème} CAS ***
+ 01	Un (01) club de la division supérieure Régionale II rétrograde en division Honneur
- 02	Le champion de chaque groupe de la division Honneur accède en Régionale II.
- 06	Les clubs classés 10 ^{ème} , 9 ^{ème} , 8 ^{ème} , de chaque groupe de la division Honneur rétrogradent en division Pré-Honneur
+ 01	Le club classé 1 ^{er} dans la division Pré-honneur accède en division Honneur.
= 14	SOIT : 20 + 01 – 02 – 06 + 01 = 14 CLUBS.

(20) Clubs	*** 4 ^{ème} CAS ***
+ 01	Un (01) club de la division supérieure Régionale II rétrograde en division Honneur
- 01	Le champion de la division Honneur (le mieux classé conformément à l'article 69 Alinéa 2 RG) accède en Régionale II.
- 07	Les clubs classés 10 ^{ème} , 9 ^{ème} , 8 ^{ème} , de chaque groupe de la division Honneur rétrogradent en division Pré-Honneur + le mauvais 7 ^{ème} des 2 groupes.
+ 01	Le club classé 1 ^{er} dans la division Pré-honneur accède en division Honneur.
= 14	SOIT : 20 + 01 – 01 – 07 + 01 = 14 CLUBS.

(20) Clubs	*** 5 ^{ème} CAS ***
+ 02	Deux (02) clubs de la division supérieure Régionale II rétrogradent en division Honneur
- 02	Le champion de chaque groupe de la division Honneur accède en Régionale II.
- 07	Les clubs classés 10 ^{ème} , 9 ^{ème} , 8 ^{ème} , de chaque groupe de la division Honneur rétrogradent en division Pré-Honneur + le mauvais 7 ^{ème} des 2 groupes.
+ 01	Le club classé 1 ^{er} dans la division Pré-honneur accède en division Honneur.
= 14	SOIT : 20 + 02 – 02 – 07 + 01 = 14 CLUBS.

(20) Clubs	*** 6 ^{ème} CAS ***
+ 02	Deux (02) clubs de la division supérieure Régionale II rétrogradent en division Honneur
- 01	Le champion de la division Honneur (le mieux classé conformément à l'article 69 Alinéa 2 RG) accède en Régionale II.
- 08	Les clubs classés 10 ^{ème} , 9 ^{ème} , 8 ^{ème} , 7 ^{ème} de chaque groupe de la division Honneur rétrogradent en division Pré-Honneur.
+ 01	Le club classé 1 ^{er} dans la division Pré-honneur accède en division Honneur.
= 14	SOIT : 20 + 02 – 01 – 08 + 01 = 14 CLUBS.

(20) Clubs	*** 7 ^{ème} CAS ***
+ 03	Trois (03) clubs de la division supérieure Régionale II rétrogradent en division Honneur
- 02	Le champion de chaque groupe de la division Honneur accède en Régionale II.
- 08	Les clubs classés 10 ^{ème} , 9 ^{ème} , 8 ^{ème} , 7 ^{ème} de chaque groupe de la division Honneur rétrogradent en division Pré-honneur
+ 01	Le club classé 1 ^{er} dans la division Pré-honneur accède en division Honneur.
= 14	SOIT : 20 + 03 – 02 – 08 + 01 = 14 CLUBS.

(20) Clubs	*** 8 ^{ème} CAS ***
+ 03	Trois (03) clubs de la division supérieure Régionale II rétrogradent en division Honneur
- 01	Le champion de la division Honneur (le mieux classé conformément à l'article 69 Alinéa 2 RG) accède en Régionale II.
- 09	Les clubs classés 10 ^{ème} , 9 ^{ème} , 8 ^{ème} , 7 ^{ème} de chaque groupe de la division Honneur rétrogradent en division Pré-honneur + le mauvais 6 ^{ème} des 2 groupes.
+ 01	Le club classé 1 ^{er} dans la division Pré-honneur accède en division Honneur.
= 14	SOIT : 20 + 03 – 01 – 09 + 01 = 14 CLUBS.

(20) Clubs	*** 9 ^{ème} CAS ***
+ 04	Quatre (04) clubs de la division supérieure Régionale II rétrogradent en division Honneur
-02	Le champion de chaque groupe de la division Honneur accède en Régionale II.
-9	Les clubs classés 10 ^{ème} , 9 ^{ème} , 8 ^{ème} , 7 ^{ème} de chaque groupe de la division Honneur rétrogradent en division Pré-honneur + le mauvais 6 ^{ème} des 2 groupes.
+ 01	Le club classé 1 ^{er} dans la division Pré-honneur accède en division Honneur.
= 14	SOIT : 20+04-02-09+ 01 = 14 CLUBS.

(20) Clubs	*** 10 ^{ème} CAS ***
+ 04	Quatre (04) clubs de la division supérieure Régionale II rétrogradent en division Honneur
-01	Le champion (le mieux classé conformément à l'article 69 Alinéa 2 RG) de la division Honneur accède en Régionale II.
-10	Les clubs classés 10 ^{ème} , 9 ^{ème} , 8 ^{ème} , 7 ^{ème} , 6 ^{ème} de chaque groupe de la division Honneur rétrogradent en division Pré-honneur.
+ 01	Le club classé 1 ^{er} dans la division Pré-honneur accède en division Honneur.
= 14	SOIT : 20+04-01-10+ 01 = 14 CLUBS.

Nb . en cas ou un cinquième club rétrograde de la R2 à l'honneur : les 5 derniers clubs de chaque groupes rétrogradent + le mauvais 5^{ème} des 2 groupes.